

Protocole sanitaire au niveau 1 (vert)

Quelques évolutions pour la rentrée du 8/11/2021

Rappel :

Depuis le 11/10/2021 nous sommes au niveau 1 du protocole sanitaire. Il prévoit donc que **le port du masque n'est plus obligatoire pour les élèves de l'école élémentaire**. En revanche, il est toujours porté par les adultes intervenant auprès de ces mêmes élèves (personnels de l'éducation nationale et des collectivités locales, AESH, etc).

- L'absence de restriction sur les activités sportives en intérieur à tous les âges.
- Les élèves pourront être répartis dans les autres classes en cas d'absence d'un enseignant en veillant à limiter le brassage (maintenir une cohérence du groupe).
- La nécessité de maintenir le lavage des mains et l'aération des pièces plusieurs fois par jour.

La carte des départements concernés par ce passage au niveau 1 du protocole sanitaire sera amenée à évoluer chaque semaine en fonction de la situation sanitaire des territoires.

=> les changements pour cette rentrée :

- Le protocole prévoit que la limitation du brassage au niveau 1 n'est plus obligatoire par conséquent, les modalités d'accueil des élèves le matin et l'après-midi redeviennent normales :
- Maternelle : les élèves seront accueillis à partir de 8h20 (13h30 l'après-midi) à l'intérieur des locaux. Un seul adulte portant un masque pourra être présent dans l'école pour accompagner l'élève.
- Élémentaire : les élèves seront accueillis dans la cour à partir de 8h20 et 13h30. Les accompagnants resteront à l'extérieur de l'école.

Les grilles seront fermées quelques minutes après le début des cours.

Cependant, ces modalités d'accueil peuvent changer à tout moment en fonction de la situation sanitaire.

Cordialement,

Le 07/11/2021

Le directeur,

David Boillot